



HAL
open science

Les marchés du futur. La démographie peut-elle éclairer les chemins de l'export ?

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. Les marchés du futur. La démographie peut-elle éclairer les chemins de l'export ?. MOCI. Moniteur du Commerce International, 2001, 1500, pp.114-120. halshs-01310108

HAL Id: halshs-01310108

<https://shs.hal.science/halshs-01310108>

Submitted on 2 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les marchés du futur**La démographie peut-elle éclairer les chemins de l'export ?**

**Par Gérard-François
Dumont**

*Recteur, professeur à l'université
de Paris-Sorbonne**

L'importance relative des trois grands marchés économiques actuels devrait se modifier au XXI^e siècle. Dans le reste du monde, les territoires réussissant leur développement pourraient offrir des marchés à l'exportation d'une ampleur considérable.

Aujourd'hui comme demain, les marchés dépendent de deux critères principaux : d'une part, leur nombre de consommateurs ; d'autre part, leur pouvoir d'achat. À ces deux éléments livrés par les statistiques démographiques et économiques globales, il convient d'ajouter nombre de facteurs, comme les comportements de consommation, le degré initial d'équipement des ménages, les effets d'âge et de génération dans les décisions de consommer tel ou tel bien ou service. Il ne faut pas non plus omettre l'importance des infrastructures de transport, la plus ou moins grande ouverture des frontières, ou les règles appliquées selon les pays à certains biens ou services.

En outre, il est nécessaire de tenir compte des attitudes culturelles susceptibles d'influencer les types de consom-

mation et donc le contenu détaillé de la demande de biens et de services.

.....
Quels outils de prospective ?

Les éléments permettant de prévoir les marchés à l'exportation du XXI^e siècle sont donc très nombreux, et, pour la plupart d'entre eux, difficilement prévisibles, que l'on se place au plan global ou en considérant un secteur particulier. Sur un plan général, personne ne peut raisonnablement prévoir sans marge d'incertitude ce que sera le pouvoir d'achat des populations du monde en 2025 ou 2050. Il est également très malaisé de s'avancer sur ce que seront les structures de consommation. Des prédictions plus fines portant sur un bien ou un service spécifique sont tout

aussi aléatoires : ainsi l'histoire enseigne-t-elle que l'usage d'un bien ne correspond pas nécessairement aux analyses initiales. Par exemple, lors de l'invention du téléphone dans le dernier quart du XXI^e siècle, on a considéré que ce produit ne serait utilisé que par les services d'urgence et les médecins. Et la France a mis longtemps à comprendre la nécessaire ubiquité du téléphone. Le fameux sketch de Fernand Raynaud sur « le 22 à Asnières » rappelle qu'il a fallu des décennies, en France, pour comprendre que le téléphone allait devenir un produit banal et, en conséquence, pour se décider à investir dans les réseaux permettant son utilisation automatique. L'attitude des consommateurs devant un nouveau produit, malgré les études préalables réalisées, demeure en partie une énigme : pour poursuivre sur l'exemple du téléphone, la rapidité de l'engouement pour le téléphone portable a surpris beaucoup de monde, à commencer par les sociétés de téléphonie qui ont dû considérablement accélérer et étendre leur programme de couverture des territoires. Quant au futur marché

de l'UMTS, après une période d'euphorie encouragée par les gouvernements européens fixant le prix des licences à des montants très élevés, la prudence est davantage de mise.

Compte tenu de la complexité de la prospective économique sur une période s'étalant sur plusieurs décennies, que cette prospective soit globale ou appliquée à des secteurs ou à des biens particuliers, il convient de s'appuyer sur d'autres éléments pour approcher l'examen des marchés de demain. L'analyse démographique peut offrir des éclairages précieux, parce qu'elle s'inscrit par nature dans la longue durée. En effet, tous les retraités qui consommeront en 2025 ou même en 2050 sont déjà nés. De même, la population d'âge actif ayant plus de 25 ans en 2025 est déjà née et la prospective de sa composition est dans une large mesure réalisable. Les effectifs des générations concernées peuvent certes se modifier en fonction des taux de mortalité subis par ces générations d'ici les années indiquées, mais leur plafond maximal est connu et ne devrait pas se modifier, sauf dans l'hypothèse de la fabrication de clones d'un âge égal ou supérieur à son alter ego.

..... Les Quinze,

premier marché de la Triade

La science de la population fournit donc des moyens de se projeter dans l'avenir, et d'approcher une vue d'ensemble des marchés de demain. Dans ce dessein, une première possibilité consiste à émettre l'hypothèse selon laquelle les principaux marchés d'aujourd'hui seront également ceux de demain. Or, on sait que ceux d'aujourd'hui correspondent à la « Triade ». Ce terme, popularisé par Kenichi Ohamae, directeur de Mac Kinsey au Japon dans les années 1980, désigne l'ensemble des pôles les plus développés de l'économie mondiale, les États-Unis, la Communauté économique européen-



ne et le Japon. En 2001, le PIB (produit intérieur brut) des États-Unis représente environ 27 % de la création de richesse dans le monde, celui de l'Union européenne 30 %, et celui du Japon 12 %. Les trois régions désignées sous le nom de « Triade » représentent donc, selon le critère du produit intérieur brut, plus des deux tiers du potentiel des marchés d'exportation compte tenu du pouvoir d'achat de leurs consommateurs. Dans l'hypothèse d'un maintien des hiérarchies économiques du début du XXI^e siècle, il est donc particulièrement important de se pencher sur l'évolution du nombre des consommateurs de ces trois ensembles.

Rappelons que, de 1950 à 2000, le nombre des consommateurs de la Triade a nettement augmenté, leurs populations additionnées passant de 538 à 786 millions d'habitants, soit une augmentation de 46 %. Une telle progression a justifié de la part des entreprises, au moins trois types d'investissements : d'abord, des investissements de capacités pour faire face à des besoins accrus de près de moitié et, en réalité, beaucoup plus, compte tenu de la progression des revenus ; ensuite, des investissements dans l'innovation car l'importance des flux de nouveaux consommateurs rend plus aisée l'introduction de produits innovants en profitant des effets de génération. Enfin, les entreprises n'ont

cessé d'effectuer des investissements de productivité car l'élargissement démographique des marchés a suscité une vive concurrence dans l'offre économique.

Pendant cette même période de la seconde moitié du XX^e siècle, la croissance du nombre de consommateurs a été générale dans les marchés de la Triade : aux États-Unis, la population est passée de 158 millions en 1950 à 283 millions d'habitants en 2000, soit une progression de près de 80 %. Dans les territoires correspondant aux 15 pays de l'Union européenne, les effectifs sont passés de 296 à 376 millions d'habitants, soit une hausse de 34 %. Enfin, le Japon compte 127 millions d'habitants en 2000 contre 84 millions en 1950, soit une hausse de 51 %. Ces chiffres confirment combien, pour les entreprises américaines, les marchés européens et japonais sont devenus attirants, et, parallèlement, les marchés américains et japonais pour les entreprises européennes ; il en est de même des marchés américains et européens pour les entreprises japonaises. Dans le même temps, le caractère de « marchés à l'exportation » des territoires de la Triade s'est accentué, car les règles du commerce international ont été assouplies, comme l'illustre l'exemple suivant, l'inauguration en France en 2000, par les ministres français d'un gouvernement de gauche, d'une usine de montage d'automobiles Toyota : quel changement par rapport au début des années 1980 où un établissement de production de... Toyota ! était *persona non grata* en France, tout investissement étranger devant faire l'objet d'une longue procédure d'agrément !

En dépit d'une croissance incontestable des trois marchés de la Triade dans la seconde moitié du XX^e siècle, les évolutions n'ont pas été uniformes, et les proportions relatives des trois marchés se sont modifiées : en 1950, les consommateurs des pays (alors

appauvris par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale) qui allaient former l'Union européenne à 15 représentent 55,1 % de la population de ce que l'on ne dénomme pas encore la Triade, les États-Unis moins de 30 %, et le Japon, considéré comme pays du tiers monde et qui participera en conséquence à la conférence de Bandung de 1955, 15,6 %.

En 1975, à la fin des Trente Glorieuses, le poids relatif du marché américain dans la Triade s'est accru : la population des États-Unis avoisine 32 % de l'ensemble, et celle du Japon a légèrement progressé, dépassant de peu 16 %. En revanche, malgré le renouveau d'après-guerre, le poids démographique relatif des Quinze a donc diminué de 55,1 % à 51,6 %. Les divergences d'évolution du dernier quart du XX^e siècle sont encore plus nettes car, tandis que l'Europe et le Japon abaissent considérablement leur fécondité, les États-Unis retrouvent une fécondité pratiquement équivalente au remplacement des générations dans les années 1990 et attirent une immigration beaucoup plus importante. En 2000, le poids démographique du marché américain demeure au deuxième rang de la Triade, mais son importance relative s'est nettement accrue : la population des États-Unis atteint 36 % en 2000, tandis que celle de l'Union européenne s'abaisse à 47,8 %, représentant ainsi désormais moins de la moitié des consommateurs de la Triade. Toujours en 2000, le poids démographique relatif du marché japonais dans la Triade reste semblable à celui de 1975, sa hausse relative jusqu'en 1990 ayant ensuite laissé la place à une baisse relative.

À l'orée du XXI^e siècle, l'ensemble formé par les Quinze demeure donc un grand marché pour les États-Unis et le Japon, et plus généralement pour les exportateurs du monde entier, d'autant que l'harmonisation des législations et

Les populations des continents en 2000



le lancement de l'euro l'unifie. Mais le nombre de consommateurs de ce marché ne progresse désormais que très faiblement. Il en est de même du Japon. Au contraire, le marché américain poursuit une importante progression quantitative.

L'évolution future différenciée des marchés de la Triade

Pour prospecter le XXI^e siècle, considérons le jeu d'hypothèses démographiques moyennes proposé par la division de la

population de l'ONU et par le Population Reference Bureau de Washington (1). Il se traduit par des modifications importantes concernant les marchés de la Triade : d'une part, le nombre de consommateurs de ces trois marchés risque d'augmenter nettement moins que lors de la seconde moitié du XX^e siècle et pourrait même diminuer dans deux des trois ensembles de la Triade ; d'autre part, le poids relatif des trois marchés qui la composent risque de voir ses proportions considérablement modifiées.

et 2025



Selon le jeu d'hypothèses moyennes des institutions précitées, l'évolution de la première moitié du XXI^e siècle s'annonce fort différente de celle de la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, le nombre d'habitants, et donc de consommateurs de l'Union européenne à 15, pourrait stagner puis diminuer légèrement de 376 millions d'habitants en 2000 à 371 millions en 2025 et 339 millions en 2050. Si la fécondité demeure durablement basse, et en l'absence de mouvements migratoires de

très forte ampleur, une telle évolution apparaît, en effet, inévitable. D'une part, cette fécondité abaissée va s'appliquer au XXI^e siècle sur des générations arrivant en âge de fécondité moins nombreuses, ce qui se traduit mathématiquement par une diminution des naissances. Par exemple, en France, le nombre des naissances enregistrées en 2000 a avoisiné 779 000, en raison d'une fécondité de 1,89 enfant par femme. Dans la première décennie du XXI^e siècle, les effectifs des généra-

tions féminines atteignant l'âge de la fécondité sont en diminution, sauf important apport migratoire. En conséquence, à fécondité égale, le nombre de naissances diminuerait de 32 000 en 2004 et de 53 000 en 2009 ; la baisse serait encore plus accentuée s'il se confirmait que le niveau de fécondité de l'année 2000 a été exceptionnellement majoré par un « effet du dragon » (2).

D'autre part, ce que l'on peut appeler la « gérontocroissance », c'est-à-dire

l'augmentation – heureuse car liée aux progrès économiques, sanitaires et sociaux – du nombre de personnes âgées, et le vieillissement, causée par la baisse de la proportion des générations jeunes, annoncent normalement une hausse du nombre de décès. Certes, dans le passé, cette hausse s'est trouvée ralentie, voire contrariée grâce aux progrès dans la longévité. Reprenons l'exemple de la France : le nombre de décès enregistrés aurait dû augmenter de 6 500 en 2000 par rapport à 1999 ; mais, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie entre ces deux années, l'année 2000 a compté moins de décès que l'année 1999. À l'avenir, les effets de la gérontocroissance et du vieillissement vont s'accroître, et les progrès de la longévité deviendront en conséquence insuffisants pour en effacer tous les effets : les taux de mortalité devraient donc s'accroître, en dépit de l'augmentation de la longévité. En conséquence des évolutions sur le nombre de naissances et sur celui des décès, les soldes naturels aujourd'hui positifs dans certains pays de l'Union européenne devraient diminuer, voire devenir négatifs. Quant aux soldes naturels déjà négatifs dans certains pays (Allemagne, Italie...) et dans de nombreuses régions de l'Union européenne, ils semblent appeler à afficher des déficits démographiques davantage accentués. Au total, l'accroissement naturel des Quinze devrait continuer à s'affaiblir, puis devenir probablement négatif, sans nécessaire compensation par de forts apports migratoires qui poseraient par ailleurs d'autres problèmes.

Le Japon se trouve dans une situation semblable à celle de l'Union européenne avec une faible fécondité et un vieillissement plus accentué, tandis que la propension de l'archipel japonais à accueillir des immigrés est historiquement faible.

En revanche, les États-Unis sont dans

une situation fort différente de celle des deux autres ensembles de la Triade : leur fécondité atteint pratiquement depuis 1991 le seuil de remplacement des générations et ils continuent à bénéficier d'une attirance migratoire relativement forte, plus élevée qu'en Europe et au Japon, pour des populations qui aspirent non pas à profiter d'avantages sociaux mais à se fondre dans le « rêve américain ». Les excédents démographiques devraient donc s'accroître aux États-Unis, d'autant que la composition de leur population a moins vieilli. En conséquence, les États-Unis commencent le XXI^e siècle avec des éléments de vitalité démographique qui contrastent avec « l'hiver démographique » qui caractérise notamment l'Union européenne et le Japon.

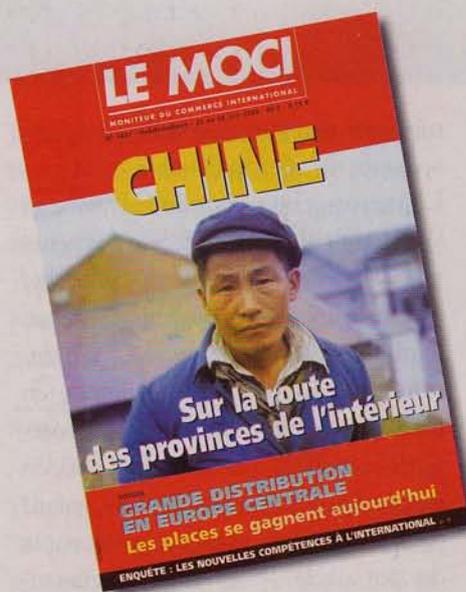
Compte tenu de ce qui précède, la population des États-Unis pourrait devenir, après 2030, la première de la Triade, devançant en nombre de consommateurs l'Union européenne à 15. De nombreux éléments semblent donc concorder pour faire des États-Unis un marché relativement plus important au sein de la Triade au XXI^e siècle.

Les évolutions différenciées des variables démographiques des marchés de la Triade risquent donc de modifier

l'importance relative des marchés européen, japonais et états-uniens au XXI^e siècle. Alors que le nombre de consommateurs des deux premiers semble appelé à diminuer, celui des États-Unis paraît devoir augmenter.

..... Une Triade élargie

Mais une telle première approche des marchés d'exportation du XXI^e siècle peut être considérée comme dépassée si elle se borne aux frontières de la Triade telles qu'elles étaient définies à l'orée du XXI^e siècle. Or, celles-ci sont appelées à se modifier. En particulier, il peut paraître discutable d'annoncer que la population des États-Unis pourrait dépasser celle des Quinze, alors que l'Union européenne devrait compter au XXI^e siècle plus de 20 membres, voire plus de 30. Divers raisonnements sont en effet possibles concernant l'Europe. On peut considérer qu'il faut réduire le marché européen à celui des pays ayant choisi d'adhérer à l'euro : dans ce cas, le marché européen compte, en 2001, 293 millions de consommateurs, ce qui lui donne une dimension quantitative à peine supérieure à celle des États-Unis. En revanche, on peut définir le marché européen comme celui rassemblant tous les pays de l'Espace économique européen, auquel cas ce marché débute le XXI^e siècle sur la base d'un nombre de consommateurs chiffrés à 382 millions. En outre, l'élargissement entrepris de l'Union européenne à de nouveaux pays d'Europe orientale, septentrionale ou méridionale devrait accroître la population et donc le nombre de consommateurs de l'Union européenne. Néanmoins, les pays susceptibles de la rejoindre représentent en général des effectifs de population modeste. Seuls deux d'entre eux comptent une population relativement importante : la Turquie (66 millions d'habitants en 2000), dont la vocation à la candidature a été reconnue en décembre 1999 au som-



met d'Helsinki, et la Pologne. Mais l'entrée effective du premier pays qui disposerait de la deuxième population de l'Union européenne, et peut-être de la première en 2025 (avec 88 millions d'habitants selon le jeu d'hypothèses moyennes), continue de faire l'objet de vives discussions, certains dénonçant les risques d'une fuite en avant. Quant à la Pologne, elle comptait, en 2000, 38,6 millions d'habitants. Les autres pays d'Europe orientale ou occidentale dont l'entrée est d'ores et déjà envisagée sont d'une importance moindre : la République tchèque (10,3 millions), la Hongrie (10 millions) ou la Bulgarie (8,1 millions)... L'entrée dans l'Union européenne des deux pays les plus peuplés du continent européen, à savoir l'Ukraine (49,5 millions) et la Russie (145 millions d'habitants), n'est pas envisagée pour le moment. Dans une hypothèse haute où l'Union européenne aurait déjà regroupé en 2001 l'ensemble des pays européens à l'exclusion des territoires de l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Biélorussie et Moldavie), et hormis la Turquie, le nombre de consommateurs du marché européen serait de 521 millions.

En fait, que l'on considère le marché européen du XXI^e siècle formé des membres actuels de l'Union européenne, des membres de l'Espace économique européen, ou de l'ensemble de l'Europe géographique dont le rattachement à l'Union pourrait se concrétiser au XXI^e siècle, l'évolution du marché du continent européen serait le même : une diminution du nombre de consommateurs en Europe et un vieillissement de la population. En effet, les pays européens aujourd'hui non membres de l'Union, dont ceux déjà candidats, comptent une basse fécondité, inférieure, et souvent nettement, au seuil de simple remplacement des générations, et presque toujours des soldes naturels négatifs, comme la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie... Un

marché européen élargi est un marché dont les projections démographiques moyennes prévoient la stagnation, voire la diminution du nombre de consommateurs en cas d'apport migratoire limité.

Par ailleurs, l'élargissement du marché de l'Union européenne à de nouvelles populations ne le placera pas forcément en tête des marchés de la Triade au milieu du XXI^e siècle, dans la mesure où, au nombre de consommateurs des États-Unis, il convient d'adjoindre ceux du Canada (30,7 millions d'habitants) et sans doute la partie des consommateurs à niveau de vie élevé des pays de l'Aléna, voire du grand marché interaméricain lancé par George W. Bush début 2001.

Du côté de l'Asie, on peut additionner au marché du Japon ceux de la Corée du Sud, de Hong Kong, voire de certaines zones chinoises comme Shanghai. Néanmoins, tous ces territoires connaissent de rapides décélérations démographiques.

Autrement dit, considérant une Triade dont chacun des ensembles serait élargi, la dynamique démographique semble plus favorable dans le marché dont la locomotive sera les États-Unis que dans ceux de l'Union européenne et de l'Extrême-Orient. Compte tenu de l'inertie des phénomènes démogra-

phiques, les marchés de la Triade devraient certes rester encore quantitativement importants, mais la part du pôle américain pourrait s'accroître au détriment du pôle européen et de l'Asie orientale.

Et si le développement se diffusait ?

Examiner les marchés à l'exportation de demain en considérant les grandes puissances économiques d'aujourd'hui peut se révéler insuffisant, car les scénarii économiques du XXI^e siècle ne sont pas écrits. Aucune fatalité n'interdit que des marchés, aujourd'hui limités par le pouvoir d'achat de leurs consommateurs, deviennent importants demain. D'autres hypothèses économiques sont possibles en considérant, et il faut le souhaiter, que d'autres régions du monde acquièrent au XXI^e siècle des niveaux de développement relatif plus importants, résultat largement dépendant de l'utilisation intelligente du capital humain grâce à des politiques adaptées. En 1954, l'ONU, classant les États en fonction de leur revenu par habitant, plaçait encore Formose (aujourd'hui Taïwan) au même niveau qu'Haiti ; le phénomène constaté dans les années 1970-1980 pendant lesquelles le Chili est passé d'une situation de pays parmi les plus endettés du monde à un niveau moyen de développement appréciable est possible ailleurs.

En conséquence, s'intéresser aux principaux marchés économiques de demain nécessite d'examiner l'évolution démographique de tous les pays, car il n'y a nulle part de fatalité au non-développement. Autrement dit, prenons l'hypothèse selon laquelle, en 2025 ou en 2050, tous les marchés de la planète bénéficieraient de consommateurs ayant atteint des niveaux de vie faisant d'eux des pays intermédiaires, voire des pays riches. Dans ce cas, il convient de considérer les pro-

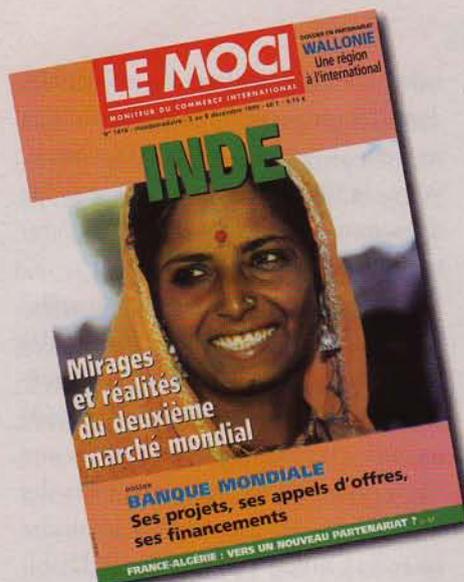


jections démographiques de l'ensemble des continents et des sous-continentes, et non pas seulement celles des trois marchés actuellement les plus riches.

En 2000, les marchés, hors de la Triade États-Unis - Union européenne - Japon, représentent moins du tiers de l'économie mondiale avec cependant 5 281 millions d'habitants, soit 87 % de la population dans le monde. Selon le jeu d'hypothèse moyenne, cet ensemble pourrait compter, en 2025, 6 958 millions d'habitants, soit 89 % de la population dans le monde. Si, dans cet ensemble hors triade, des pays milliardaires en population (comme l'Union indienne ou la Chine) ou très peuplés (comme le Brésil, l'Indonésie, le Pakistan ou le Nigeria) réussissent leur développement, c'est évidemment sur leurs territoires que l'on trouverait des marchés économiques prépondérants, d'autant que le nombre de leurs consommateurs doit augmenter beaucoup plus que dans les pays de la Triade. Entre 2000 et 2025, la population de l'Europe géographique pourrait décroître de 727 millions d'habitants à 713 millions. Dans le premier quart du XXI^e siècle, l'Europe serait le seul continent à perdre des habitants, donc des consommateurs. En revanche, les cinq autres ensembles continentaux en gagneraient. La progression la plus élevée se constate en Afrique, puis en Asie, en Amérique latine, en Amérique du Nord et, enfin, en Océanie.

Ces évolutions signifient que les entreprises européennes et japonaises ont encore davantage intérêt ou besoin de s'internationaliser que les entreprises américaines qui devraient au moins bénéficier de l'accroissement de leur marché intérieur, même si cette expression de « marché intérieur » a un sens fort différent selon les produits et les services considérés.

Considérant les évolutions relatives des ensembles continentaux, une typo-



logie en trois niveaux se dégage. D'abord, quatre ensembles verraient leur part relative dans le monde évoluer peu de 2000 à 2025 : le poids démographique de l'Asie pourrait demeurer semblable, dépassant légèrement les 60 % de la population mondiale ; celui de l'Amérique latine augmenterait très modérément de 8,6 % à 9 % ; celui de l'Océanie stagnerait à 0,5 % ; et celui de l'Amérique s'éroderait de 5,2 % à 4,8 %, davantage du fait du Canada que des États-Unis. En deuxième lieu, un continent progresserait de façon significative : la population de l'Afrique atteindrait un poids démographique relatif de 16,1 % dans le monde en 2025 (contre 13,1 % en 2000). Enfin, un continent, l'Europe, perdrait près de trois points, passant de 12 % en 2000 de la population mondiale à 9 % en 2025.

Selon de tels chiffres, et sous réserve d'une amélioration de son sort économique, et d'une organisation qui facilite les échanges commerciaux, le marché africain aurait une importance accrue. Cette tentative de connaissance des marchés de demain, au vu des projections démographiques, comprend encore beaucoup d'incertitude. Toute projection dépend des hypothèses retenues susceptibles d'être démenties dans tel ou tel de ses aspects ou dans tel ou tel pays. En outre, les hypothèses

retenues sont considérées comme indépendantes les unes des autres alors qu'elles sont, dans la réalité, interdépendantes et liées à d'autres facteurs politiques, économiques et culturels non quantifiés dans les projections. Par exemple, l'histoire enseigne qu'il y a interaction entre les évolutions démographiques et économiques. En particulier, certaines évolutions démographiques probables, comme le vieillissement de la population en Europe, mais également ailleurs dans le monde, auront nécessairement des conséquences économiques.

S'appuyer sur un jeu d'hypothèses permet de fournir un référent montrant que les marchés à l'exportation du XXI^e siècle pourraient subir dans leurs caractéristiques et dans leur poids de nombreux changements. Et comme le jeu d'hypothèses retenu est discutable par nature, il se révèle impératif pour les entreprises d'assurer une veille informative, et notamment une veille démographique. ●

* Gérard-François Dumont vient de publier *Les Populations du monde*, coll. « Géographie », aux éditions Armand Colin, Paris, 2001.

(1) La projection moyenne des publications 2000 de ces organismes est fondée sur les hypothèses suivantes, dont la probabilité est bien évidemment discutable, tout en offrant un référent susceptible de nourrir la réflexion.

Concernant la fécondité, l'hypothèse moyenne considère qu'elle remonte en Europe et au Japon jusqu'au niveau de remplacement avant 2050, celle des États-Unis restant au niveau qu'elle atteint déjà. Concernant la mortalité, elle envisage des progrès dans l'espérance de vie, sur la base des modèles établis, intitulés « hypothèse normale de mortalité ».

Concernant la migration, l'ONU définit une « hypothèse normale de migration » ce qui signifie que le cours futur de la migration internationale est fondé sur la base des estimations de la migration antérieure.

(2) Dumont, Gérard-François, « L'Effet du dragon », dans *Population & Avenir*, novembre-décembre 2000.